



Communauté de communes

CCCD/CR

## D É C I S I O N

Le Président de la Communauté de Communes Châteaubriant–Derval,

Vu l'article 432-10 du nouveau Code Pénal,

Vu l'instruction interministérielle du 21 avril 2006,

Vu la décision en date du 10 Janvier 2017 instituant une régie de recettes Piscine « Espace Aquatique Intercommunal »,

Vu l'avis conforme de Mme. la Comptable en date du 9 Juin 2023,

### DECIDE

**ARTICLE 1 :** Sont nommées agents de guichet de la régie de recettes Piscine « Espace Aquatique Intercommunal », Madame Loanne DELAUNAY, Madame Camille LERAT, Madame Emma MOQUET, Madame Awena MORVAN et Madame Zoé GOUY pour la période allant du 1<sup>er</sup> Juillet au 4 Septembre 2023 et Madame Louane CARIS pour la période allant du 17 Juillet au 31 Décembre 2023, pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie recettes, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

**ARTICLE 2 :** Les mandataires agents de guichet ne doivent pas percevoir des sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du nouveau Code Pénal.

**ARTICLE 3 :** Les mandataires agents de guichet sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle du 21 avril 2006.

Fait à CHATEAUBRIANT,  
Le 09 Juin 2023

Le Président

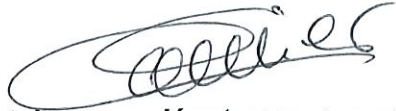


Alain HUNAUULT

**Le régisseur titulaire intérimaire** (signature précédée de la formule « VU POUR ACCEPTATION »)

Laure GARNIER

Vu pour acceptation



**Les mandataires suppléants** (signature précédée de la formule « VU POUR ACCEPTATION »)

Isabelle RIVAUD

Vu pour acceptation.



Patricia BAHUET

Vu pour acceptation



Laëtitia MARTIN

Vu pour Acceptation



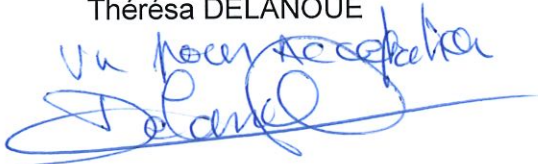
Thi-Chinh MARTIN

Vu pour acceptation



Thérèse DELANOUE

Vu pour acceptation



**Le mandataire agent de guichet** (signature précédée de la formule « VU POUR ACCEPTATION »)

Loanne DELAUNAY

Vu pour acceptation



Emma MOQUET

Vu pour acceptation



Zoé GOUY

Vu pour acceptation



Camille LERAT

Vu pour acceptation



Louane CARIS

Vu pour acceptation



Awena MORVAN

Vu pour acceptation



Le Président,

Alain HUNAULT